

Compte rendu Conseil d'école

14 juin 2022 à Ménars

Présents :

	St Denis	Ménars	Villerbon
Maires	Menon Patrick	Touzelet Serge	
Adjointes aux affaires scolaires		Chateigner Emilie	Meublat Cécile
Enseignantes	PS-MS-GS :Mohr Sophie (Directrice) CE2-CM1 :Garreau Dolorès	GS-CP :Saint-Paul Amélie (Directrice) CE1-CE2 :Musiat Mélissa	PS-MS :Amélie Blanchard CM1-CM2: Perdereau Marianne
Représentants des parents d'élèves	PS-MS-GS : Canalias Johanna et Ledard Benjamin CE2-CM1 :Rotureau Pauline	GS-CP : Laroche Marie (porte-parole également des CE1-CE2)	PS-MS:Marion Kamin et Marine Barboux CM2: Maupetit Emilie et Lambert Emilie

1. Points sur les projets de classe et d'école .

- La **chorale** avec Emilie le 17 mai.

L'équipe remercie les mairies et les parents, très belle soirée ! Bénéfices nets sur les ventes de boissons et salé/sucré : Plus de 400 euros !

120 euros seront reversés à une association en soutien à l'Ukraine.

- Les **Olympiades** le mardi 28 juin qui réuniront les 3 écoles à Saint-Denis-Sur-Loire.

Madame Meublat, adjointe aux affaires scolaires de Villerbon, contactera Azalys pour les prévenir du fait que tous les enfants descendront à Saint-Denis.

- **Fête d'école le dimanche 19 juin à Villerbon**, à 14h.

CP-CE1 :

- une sortie dans le domaine de Chambord autour des êtres vivants le jeudi 5 mai.

- une sortie initiation équitation au centre équestre de Blois sur une demi-journée (20 mai)

PS-MS :

-Projet plantation

-25 mars : CDPNE sur le papier recyclé et ensemencé (demi-journée)

-30 juin : sortie sur la journée à l'observatoire de Loire avec la classe de maternelle de St Denis/Loire.

-Après-midi jeux de société un vendredi sur deux depuis le 11 mars

-Visite de la caserne mardi 10 mai (demi-journée)

CM2 :

-Sortie le 8 avril au CDER pour l'obtention de l'APER

-Sortie golf de Cheverny le 13 mai avec l'aide de l'intervenant EPS, avec la classe de CE2-CM1 de Saint-Denis.

-Projet théâtre : spectacle/ conférence (compagnie théâtre des dunes), avec un projet théâtre et une représentation le jeudi 30 juin 18h30 à la salle de la cantine de Villerbon.

Projets des 3 classes de Villerbon :

-1er avril carnaval avec goûter crêpes et vote du déguisement

-Participation aux votes des incorruptibles le 17 mai

-Opération Lire c'est partir (vente de livres à 1 euro)

PS MS GS :

- Sortie caserne des pompiers de Blois début avril

- 8 avril : carnaval

- Le prix des incorruptibles

-Après-midi jeux de société une fois par mois.

-30 juin : sortie à l'observatoire Loire avec deux animations prévues + promenade en bateau

GS-CP

-Visite de la caserne des pompiers le 29 mars

-100^{ème} jour d'école (journée déguisée) le vendredi 8 avril, pour les deux classes !

-Sortie à la maison de la nature de Marolles (thème eau et lombric) le 13 mai

-Venue d'une illustratrice le 25 mars dans le cadre du salon du livre de Saint-Gervais

-19 mai vote des incorruptibles en condition à la mairie

-21 juin : journée randonnée au parc des Mées

CE1-CE2

-Venue d'une illustratrice le 24 mars (salon du livre jeunesse)

-100^{ème} jour d'école (journée déguisée) le vendredi 8 avril, pour les deux classes !

-12 mai : découverte du centre historique de Blois + rencontre des correspondants

-7 juin : sortie au Clos Lucé d'Amboise

-21 juin : journée randonnée au parc des Mées

CE2/CM1

-18 novembre : Visite de Blois suite à la lecture de l'histoire « Vieux cabot » + rencontre de l'auteur

-Mars : intervention de madame Hamelin sur les gestes des 1ers secours et les risques domestiques

- Conférence théâtrale et film théâtralisé avec les CM2 de Villerbon

-Semaine de la Presse

-Sortie golf avec la classe de CM2.

- En fin d'année sortie dans Saint Denis pour voir les monuments historiques et jeux.

2- Organisation de la fête de l'école

Spectacle des enfants 14h

Point fait par madame Laroche, présidente de l'APE.

Appel aux parents : 40 bénévoles pour aider à tenir les stands pour la kermesse !

Les dictionnaires ne sont toujours pas arrivés.

3 -Point sur les effectifs actuels et sur les prévisions pour la rentrée 2022-2023

	Juin 2022	Prévisions 2022-2023
PS	17 (10 + 7)	21
MS	20 (14 + 6)	18
GS	21 (11 + 10)	19
CP	20 (11 + 9)	21
CE1	21 (9 + 12)	21
CE2	19 (13 +6)	18
CM1	17	19
CM2	18	18

Élèves dans le RPI actuellement : 153

Prévision pour l'année prochaine : 155 soit 22 élèves en moyenne par classe.

Le RPI n'est pas concerné par une fermeture de classe pour la rentrée 2022.

Les constitutions de classe seront affichées le dernier jour en début d'après-midi.

Appel pour un nouveau poste de service civique pour la rentrée 2022.

4- Organisation des élections des délégués de parents d'élèves

Dans l'éventualité de la mise en place d'une application RGPD labellisée Éducation nationale, nous vous informons de la mise en place pour les élections des représentants des parents d'élèves d'octobre 2022 du vote électronique.

A défaut, nous resterons sur le vote par correspondance.

5. Questions des parents

- question concernant la garderie, une famille de Saint Denis a demandé de mettre les enfants à la garderie de Ménars, demande qui a été acceptée par la mairie. La demande a été ensuite remise en question. Les parents se demandent pourquoi un tel revirement de situation pour la fin d'année.

Question sous-jacente : peut-on faire des exceptions au cas par cas ? La réponse est non, question déjà votée lors d'un précédent conseil d'école.

La mairie de Ménars va contacter la famille en question.

Il faudra bien remettre au clair le règlement entre les trois mairies.

-Demande pour inscrire une enfant née le 7 janvier en 2021 en TPS. La réponse est non, on ne peut pas faire d'exception.

-Félicitation pour Emilie (l'intervenante musique), et pour la chorale. (Question sur la capacité de la salle et limitation des entrées, système de tickets à mettre en place l'année prochaine?)

-Question concernant les menus des cantines (qui ne sont pas reçus par tous) : Les menus sont visibles sur les sites internet des trois communes.

-Y-aura-t-il une classe découverte l'année prochain ? Madame Perdureau ne sait pas encore.

-Est-il possible d'organiser un bal pour la fin d'année des CM2 ? Non, mais un moment convivial à l'issue de la représentation théâtrale est envisageable.

-Renouvellement de la carte de bus, il faut faire l'inscription avant le 7 juillet pour ne pas avoir de majoration. Il faut renseigner l'école, les répartitions sont données le 7 juillet. Cela va poser un problème. Les enseignantes vont réfléchir à la possibilité d'afficher les répartitions en avance.

-Les enfants n'ont pas le droit de prendre un parapluie dans le bus. Ce n'est pas nécessaire, s'ils ont des capuches.

-Attitude de la conductrice du bus non adaptée aux enfants (les enfants n'ont pas le droit de parler et la conductrice n'est pas très aimable). Un seul retour à ce sujet. On ne peut pas laisser les enfants hurler dans le bus.

-Question concernant les factures de cantines, qui n'arrivent pas en même temps selon les mairies : problème de transmission des données ?

-Question sur la possibilité d'un assistant d'anglais ? les enseignantes sont habilitées en langue donc elles assurent elle-même les leçons d'anglais. De plus, les assistantes viennent de Blois, et sont non-véhiculées.

-Synthèse concernant les besoins des parents en terme de garde d'enfant pour les mercredis et les vacances scolaires :

Plus de 60 enfants qui seraient concernés par un centre de loisirs.

La chaussée Saint Victor va augmenter sa capacité d'accueil, suite aux travaux actuels. Les maires vont se renseigner s'il est possible de signer une convention pour avoir des tarifs privilégiés.

6. Questions propres à chaque commune

Ménars

Les enseignantes remercient la mairie pour :

- L'accord donné à Line pour nous accompagner le mardi 21 et le mardi 28.
- Mise à disposition d'une salle avec isoloir et urne pour le vote des incorruptibles.
- La nouvelle organisation de la cantine : le troisième service se passe très bien, et Alexandra est à l'école en continu.

Monsieur Touzelet revient sur le système de la cantine. Corinne est très appréciée pour sa cuisine et ses animations. Il va y avoir une nouvelle cantine. La question est : un prestataire livre et il n'y a pas besoin de cuisine ou il y a un cuisinier et il faut prévoir une cuisine aux normes. Il faut étudier les prix pour la cuisine et pour les prestataires.

Une réflexion est engagée par la mairie. La décision sera prise cette année. Ensuite il faut compter le temps de construction. La nouvelle cantine devrait voir le jour à la rentrée 2024.

- Nouveau contrat de 3 ans pour Alexandra.

Demandes :

- Nettoyage du court de tennis pour les séances de sport : Le karcher a été passé, mais il reste beaucoup de dépôts, et les enfants glissent dessus. Monsieur Touzelet note le problème.
- Avec le retour du soleil, la température de la salle de garderie monte très vite. Une solution a-t-elle été trouvée ? C'est en cours. Monsieur Touzelet parle d'un store occultant.
- Odeur de remontées d'égouts dans la petite pièce : à identifier.
- réparation du petit meuble derrière le bureau de direction : Monsieur Touzelet va demander à monsieur Chaumont de s'en occuper.
- grand meuble toujours en attente ? les dimensions demandées étant particulières, il faudra faire intervenir un menuisier.
- Poignée du portail à réparer. Idem par monsieur Chaumont.
- Monsieur Touzelet souhaite installer un capteur de CO² dans chaque classe.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Est-ce que la garderie peut ouvrir plus tôt le matin ? 7h30 c'est ce qui se pratique partout. Le nombre d'enfants le matin à la garderie n'est pas suffisant pour pouvoir faire ce changement. De plus, plus tôt se pose la question du rythme de l'enfant.

Question concernant les toilettes qui ne sont pas séparées garçon/ fille. Problème d'hygiène ?
On ne voit pas en quoi cela pose un problème d'hygiène. Les toilettes sont neuves, grandes, propres, et chaque cabine a une porte qui se ferme.

Villerbon

Discussion au sujet des dictionnaires, pourquoi ne sont-ils pas encore arrivés ?

Demande de Marianne Perdereau pour des nouveaux rideaux/stores dans sa classe (notamment côté cour) → devis en cours

Question de la sono pour la fête des écoles

Demandes faites au 2^e conseil d'école ou par mail sans retour : lignes de peintures dans la cour de maternelle, accrocher les casiers de rangement dans la classe de maternelle.

→ difficultés pour Villerbon avec des employés en arrêt (non retour de mails, agents occupés notamment avec la fête des écoles et l'installation de l'estrade).

Théâtre : la mairie a dit qu'ils fourniraient des jus de fruits pour le pot à la fin de la représentation théâtrale des CM le 30 juin.

St-Denis/Loire

Remerciements :

- Emeline remercie la mairie de lui avoir fourni des jeux de cour qu'elle avait demandés.
- Suite au 2^{ème} conseil d'école ; un banc et des porte- vélos qui avaient été demandés ont été installés.
- Des parents ont remercié également pour les aménagements sur le parking ; marquages au sol.

Trois parents redemandent que les menus soient envoyés par mail ; il semblerait que ce soit déjà le cas ; (regardez dans vos spams) ; sinon le menu est également affiché sur le site de la commune et à l'école.

Un parent demande que l'animation bibliothèque soit dynamisée : c'est déjà réfléchi : de nouveaux livres sont arrivés; ils sont en cours d'être couverts ...De plus il y a déjà des animations autour du livre : fiche de lecture, devinettes, mise en scène...

La chorale a été très appréciée par les parents.

Un parent signale qu'en sport les disciplines ont été variées ; le golf a été apprécié.

Un parent signale que son enfant ne peut prendre son parapluie pour prendre le bus ; les enseignantes signalent que les parapluies sont interdits à l'école ; s'il pleut il faut mettre un vêtement de pluie avec une capuche.

Les enseignantes signalent que certains enfants sur le parking ne sont pas surveillés ; ils secouent les poteaux , montent debout sur les bancs, lancent des cailloux.....Il est de la responsabilité des parents de les surveiller !